

(PNB) sont normaux dans l'Alliance; or, ils sont nettement inférieurs à ce niveau au Canada. Les normes de l'OTAN pourraient changer, cependant, si les pays alliés profitent des occasions attrayantes que leur offre M. Gorbatchev de réduire les armements classiques (les États-Unis, par exemple, envisagent de diminuer le taux réel de croissance de leurs budgets militaires). Pour le Canada, les besoins en matière de défense maritime, que celle-ci ait pour objet la souveraineté ou la sécurité, ont pris la priorité, et l'on peut difficilement sacrifier les programmes visant à y répondre. À mesure que ces besoins grandiront, on remettra certainement en question la nécessité de rééquiper tôt les Forces canadiennes stationnées en Europe. Les coûts sur ce plan sont élevés et les fins, moins convaincantes, vu l'évolution des politiques soviétiques et le développement de la coopération européenne au chapitre de la défense.

Le rééquipement de la marine est un objectif à plus long terme, et à court terme, le programme des sous-marins coûtera moins cher. Mais ce dernier suscite lui aussi des questions sur les priorités de l'OTAN et le partage du fardeau au sein de cette dernière. L'acquisition de dix à douze sous-marins représente-t-elle une contribution appropriée aux efforts de l'Alliance ? Ne vaudrait-il pas mieux négocier avec le Pacte de Varsovie des ententes pour restreindre les mouvements des sous-marins, à condition que cela fût possible ? De toute manière, quel est le point de vue de l'OTAN sur la question ?

Si l'on peut persuader la population canadienne que des menaces réelles, et non hypothétiques justifient le coût de la défense, elle acceptera d'assumer le fardeau. C'est ce qui s'est passé pendant les deux premières décennies de la Guerre froide, quand, pour dissuader l'adversaire de déclencher une guerre nucléaire, il fallait toujours être prêt à livrer bataille. Le bien-fondé de cette thèse a commencé à pâlir dans